COUNCIL CONSEIL CONSEJO

CINQUANTE-QUATRIEME SESSION

RESOLUTION N° 716 (LIV)

(adoptée par le Conseil à sa 362^e séance, le 26 novembre 1986)

MODIFICATIONS SUPPLEMENTAIRES AU PROGRAMME ET AU BUDGET POUR 1986

Le Conseil,

Ayant reçu et examiné les Modifications supplémentaires au programme et au budget pour 1986 (MC/1527 et MC/1527/Amdt.1),

Ayant tenu compte des observations et recommandations formulées par le Sous-comité du budget et des finances (MC/1543) et par le Comité exécutif (MC/1535),

Décide :

- 1. D'approuver le programme pour 1986, ainsi modifié;
- 2. D'adopter le budget pour 1986, ainsi modifié et arrêté au montant de 99.651.950 dollars des Etats-Unis, dont 10.200.000 de dollars seront utilisés pour la partie administrative du budget et 89.451.950 dollars pour la partie opérationnelle du budget ;
- 3. Nonobstant les dispositions du paragraphe 2 ci-dessus, d'autoriser le Directeur général, dans les limites des ressources disponibles, à contracter les engagements et à effectuer les dépenses qu'entraînerait toute augmentation des mouvements au-delà du plan de dépenses pour chaque partie du budget ;
- 4. De réaffirmer le principe de la participation universelle au financement des programmes d'opérations et de lancer un appel aux gouvernements membres et aux autres gouvernements intéressés pour qu'ils fournissent les fonds requis pour permettre au Directeur général de mettre pleinement en œuvre tous les programmes d'opérations pour 1986.